

Bonjour,

Voici le compte rendu réalisé par le Parc national des Cévennes suite à la journée de rencontre du 30 novembre dernier qui s'est déroulé sur notre ferme.

Des discussions très intéressantes ont nourris les débats autant sur des points techniques que sur des points plus pratiques.

C'est ce type de rencontre que nous souhaitons mettre en place pour partager nos expériences et nos savoir-faire. Ouvrir nos fermes aux regards extérieurs peut nous aider à faire avancer nos pratiques dans le but de gagner en autonomie pour nourrir nos troupeaux.

Nous vous donnons donc rendez-vous le 24 avril pour une nouvelle journée d'échange chez Benjamin Peyre.

Cordialement,

Valérie et Bruno Molines

**Contacts** : Valérie et Bruno Molines : 04 66 42 97 19 / Au PNC, Tifenn Pédron et Julien Buchert : 04 66 49 53 23

## Compte-rendu de la Journée d'échange du 30 novembre 2017

*Chez Bruno et Valérie MOLINES – GAEC La Clé des Champs – Montbrun*

### Personnes présentes :

Bruno BOUSQUET, éleveur ovin (Causse Méjean)  
Hélène CALVET-BREDOIRE, éleveuse caprin (Aigoual)  
Sébastien CLERGEAU, éleveur ovin (Causse Méjean)  
Lisa COLLARD, salariée bergère (Causse Méjean)  
Guillaume CONSTANT, berger salarié (Cévennes)  
Emmanuel DIDILLON, éleveur ovin (Causse Méjean)  
Camille DALPRA, salariée bergère  
Régis DURAND, éleveur bovin (Mont Lozère)  
Benjamin FOUILLERON, éleveur ovin (Vallées Cévenoles)  
Philippe GALZIN, éleveur ovin et apiculteur (Mont Lozère)  
Stéphane LAURENT, éleveur ovin (Causse Méjean)  
Julien MARIE, porteur de projet agricole en caprin  
Frédéric MAZER, éleveur ovin et porcin (Vannée Cévenoles)  
Jean-Luc MICHEL, éleveur (Causse Méjean)  
Eline MODE, salariée agricole (Causse Méjean)  
Bruno et Valérie MOLINES, éleveur.se ovin/bovin (Causse Méjean)  
Myriam NAVECTH, stagiaire agricole  
Théophile NAVECTH, éleveur ovin (Causse Méjean)  
Fanny NOGARET, éleveuse ovin (Causse Méjean)  
Thierry ROUMEJON, éleveur bovin (Mont Lozère)  
Jean-Marie VELASCO, éleveur ovin (Garrigue – Hérault)  
Didier VERNHET, éleveur ovin (Causse Méjean)  
Didier GOMES, animateur CIVAM Empreinte / Emmanuelle GENEVET, Chambre régionale d'agriculture Occitanie /  
Blandine JOUVE, Chambre d'agriculture de la Lozère / Gérald MARTY, Chambre d'agriculture du Gard / Stéphane  
BATY, Olivier BRUN, Julien BUCHERT, Siméon LEFEBVRE, Tifenn PEDRON, Laurette VALLEIX, PNC

### QUELQUES CHIFFRES SUR LE GAEC LA CLÉ DES CHAMPS

- ✓ 330 brebis (dont antenaises)
- ✓ 16 vaches, 8 génisses, 1 bœuf, 1 taureau
- ✓ 580 ha de SAU :
  - 60 ha de prairies temporaires et cultures
  - 520 ha de parcours

16 éleveurs, éleveuses  
1 porteur de projet d'installation  
4 salarié(e)s bergers, bergères  
10 techniciens



## Bruno Molines rappelle le **programme de la journée**

### **Matin : discussions techniques sur deux parcelles**

- parcelle suivie dans le cadre de Mil'Ouv – impact d'un refend
- parcelle d'accru forestier débroussaillée sur 15 ha

### **Après-midi à la salle polyvalente de Montbrun**

- bilan du programme Life+ Mil'Ouv
- présentation du groupe d'éleveurs du CIVAM Empreinte
- discussion autour des attentes de chacun sur la création d'un réseau pastoral

## **1<sup>ère</sup> parcelle - Impacts d'un refend sur le pâturage**

### **Constats et objectifs au moment du diagnostic Mil'ouv en 2015**

Sur cette parcelle de 35 ha, les bas fonds sont **sous-pâturés** (présence de litière de stipe penné et de brome érigé) et dans une **dynamique d'embroussaillage** (pruneliers, pins) tandis que le haut de la parcelle est davantage pâturé, voire sur-pâturé. Les éleveurs souhaitent maintenir l'ensemble le plus ouvert possible et maîtriser la progression des ligneux.

### **Changement de pratique**

Suite au diagnostic Mil'Ouv, Bruno et Valérie ont mis en place un **refend temporaire** qui divise le parc en deux parcelles de 13 ha (partie haute) et 22 ha (partie basse sous-pâturée). Cette séparation a pour but d'**accroître ponctuellement la pression pastorale** sur le parc du bas et de la diminuer sur le parc du haut.

Le **calendrier de pâturage a été modifié** de la façon suivante :

**Avant  
en 2017**

	Janv	Fév	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Sept	Oct	Nov	Déc
Parc initial de 35 ha						↔		↔				
						330 brebis + 250 agneaux		330 brebis				
Parc du haut : 13 ha	refend	Non pâturé de janvier à fin août						Suppression du refend				
							↔					
							330 brebis		330 brebis			
Parc du bas : 22 ha						↔		↔				
						3 couples (vache + vêles), 3 génisses						

**Utilisation de début de printemps** pour consommer le stock d'herbe - Choix des bovins principalement pour la simplicité du refend (fil électrique)

**Critère d'entrée** : herbe qui commence juste à pousser

**Critère de sortie** : sevrage des vêles, constitution des lots

**Critère d'entrée** : les brebis sont passées sur tous les autres parcs

**Critère de sortie** : après 3 sem en prévention du parasitisme

**Utilisation d'hiver** car c'est un des rares parcs sur lesquels il reste de l'herbe pour les brebis

**Critère de sortie** : la météo ou le pâturage complet

### **Observations sur le terrain**

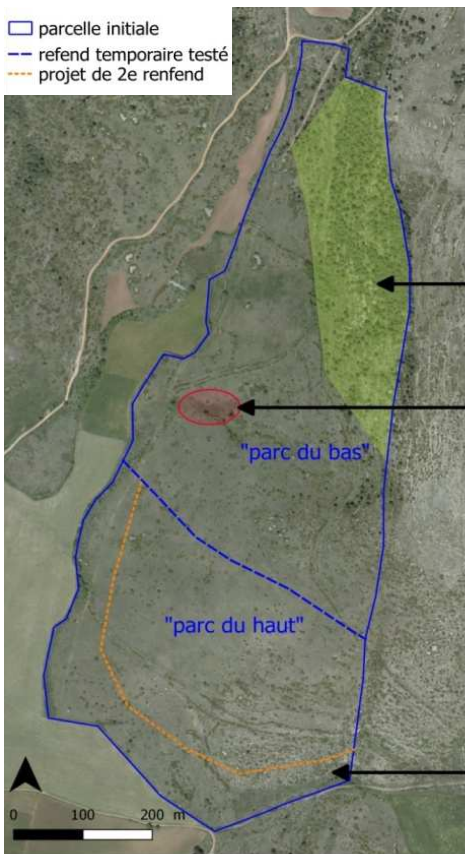
#### **Sur le parc du bas**

- ✓ Moins de litière que les années précédentes
- ✓ Impact du piétinement des bovins sur les pruneliers, consommation de l'herbe au pied des ligneux
- ✓ Le stipe penné (cheveu d'ange) est mieux consommé

#### **Sur le parc du haut**

- ✓ Bonne consommation de la végétation, sans surpâturage
- ✓ Une zone en contrebas qui est sous-pâturée (litière, dynamique d'embroussaillage)

□ parcelle initiale  
 - - - refend temporaire testé  
 - - - projet de 2e refend



## Discussions sur les points à améliorer sur cette parcelle refendue

Les impacts du refend sont globalement positifs par rapport à l'objectif fixé : prélèvement homogène de la strate herbacée et impact mécanique des bovins sur les ligneux.

Des questions subsistent :

Comment gérer la partie sous-pâturée du parc du haut ?

Comment gérer le prunelier gyrobroyé dans le parc du bas ?

Des pistes d'amélioration ont été discutées avec le groupe :

### MISE EN PLACE D'UN SECOND REFEND

Un second refend pourrait être mis en place pour diviser le parc de 13 ha (cf figure). Les animaux seront ainsi contraints à pâturer sur le contour. Reste à définir le mode de pâturage : espèce et stades de végétation visées, constitution du lot d'animaux, niveau de prélèvement souhaité à la sortie du parc.

### FAIRE REGRESSER LES PRUNELIERS OU LIMITER LEUR EXPANSION

La réponse des pruneliers aux pratiques de gyrobroyage est de développer des rejets vigoureux. La broussaille s'est densifiée à l'horizontal et l'éleveur craint que le bétail ne puisse plus y pénétrer.

**Solution mise en place cette année pour limiter l'expansion des ligneux :** Au début du printemps, les bovins ont pâturé sur cette zone, ils ont consommé l'herbe au pied des ligneux (ce qui limite le développement des semis de ligneux), créé des passages et couché des plants par le piétinement.



**Solution envisagée pour faire régresser les ligneux :** Les pruneliers font leurs pousses de l'année vers le mois de juin. En favorisant la consommation des jeunes pousses à cette période, les plantes puiseront dans leurs réserves pour relancer leur croissance et s'affaibliront. Il sera alors possible de les faire régresser.

A terme il faudra donc arbitrer entre :

- 1) **l'utilisation de début de printemps** qui a permis la consommation d'herbe (stipe et brome) à leur optimum de valeur nutritive,
- 2) **l'utilisation plus tardive** (au moment où les prunelliers font leurs pousses de l'année) qui permettrait de mieux contrôler l'embroussaillage.

La première option favorisera les espèces herbacées précoces et réalisant leur cycle rapidement (le brome) au détriment des plus lentes (le stipe et les fétuques ovines) à meilleur report sur pied. La deuxième option permettra d'équilibrer la ration : d'une part les jeunes pousses à bonne teneur azotée, d'autre part l'herbe un peu plus sèche consommée en report.

## Refendre une parcelle, pourquoi et comment ?

### Les grands parcs de pâturage : avantages et inconvénients

---

- ✓ C'est peu de clôture à entretenir et les animaux y restent longtemps
- ✗ Les animaux peuvent parfois privilégier certaines zones (en hauteur, proche d'un point d'eau, à l'abri du vent, etc.). On observe alors **des phénomènes de sur-pâturage et des dynamiques d'embroussaillage localisés** au sein de la même parcelle.
- ✗ Les animaux choisissent les plantes qu'ils préfèrent, au détriment d'autres plantes également consommables. On parle de tri.
  - **Les plantes les plus consommées risquent de se nanifier** si elles n'ont pas le temps de faire leurs réserves, ce qui induira une baisse de productivité de la parcelle.
  - **Les plantes les moins consommées vont sécher sur la parcelle sans être valorisées**, et parfois s'accumuler sous forme de litière.
  - **Les broussailles vont se développer**

### Comment faire pour homogénéiser l'impact du pâturage sur la parcelle ?

---

Le refend divise une parcelle en 2 parcs plus petits. **En réduisant l'espace disponible pour le même nombre d'animaux, ils expriment beaucoup moins leurs préférences alimentaires du fait de la compétition / stimulation entre eux.** Ils consomment alors des ressources moins appétentes sur l'ensemble de l'espace disponible.

### Ce qu'il faut prendre en compte dans la création d'un refend

---

- ✓ Concevoir des parcs avec une **diversité de végétations** (secteurs herbeux, feuillages accessibles) pour stimuler l'appétit des brebis.
- ✓ Définir **une taille de parc cohérente** avec le nombre d'animaux qu'on souhaite y mettre et la ressource disponible
- ✓ Choisir **le type de clôture** adapté à l'utilisation du refend et aux animaux  
*On ne mettra pas les mêmes clôtures selon le type d'animal (bovin, ovin, caprin), la présence ou absence de jeunes, leur habitude à être parqués, etc.*
- ✓ Penser au point d'eau et à une zone de repos (peu pentue, abritée du vent, etc.)
- ✓ A chaque utilisation, **observer les impacts du troupeau sur le parc et si besoin adapter le chargement et les périodes**

### En bref

Avec un refend, il devient possible de :

- différencier les périodes de pâturage entre les deux parcs d'une même parcelle
- augmenter le chargement instantané sans augmenter le nombre d'animaux
- orienter les animaux vers des zones délaissées et éviter la surconsommation des autres secteurs
- favoriser la consommation des ressources moins appétentes

## 2eme parcelle – Réouverture d'accrus forestiers

### Etat des lieux et objectif

Ce sectional (pins sylvestres et broussailles) a été déboisé sur 15 ha cet automne. Le terrain est caillouteux, et des graminées commencent à pousser parmi les débris de bois. Des buis rejettent de façon diffuse, mais prégnante. On peut prévoir une explosion des semis de pins.

Bruno souhaite valoriser ce terrain pour y faire pâturer ses vaches ou ses brebis. Il demande au groupe **quelles pratiques mettre en place pour favoriser la pousse de l'herbe et freiner la progression des ligneux.**



### Des propositions variées

Les idées sont nombreuses et variées, selon les approches de chacun. Toutes les saisons d'utilisation ont été envisagées, avec des explications des résultats attendus pour chaque option.

**UTILISATION D'HIVER** - Par les bovins, prélèvement complet de la strate herbacée

- **Fragilisation des buissons** par le piétinement d'animaux lourds,
- **Suppression des semis de ligneux** par le prélèvement complet de la strate herbacée (les semis passent avec l'herbe dans les bouchées),
- **Développement d'une strate herbacée fournie et de bon report sur pied** : l'herbe n'est pas prélevée pendant sa croissance, ce qui lui permet d'accumuler ses réserves et de se fortifier.

**Point de vigilance** : le développement des ligneux. Ils ne seront pas pâturés pendant leur période de sensibilité (celle où le développement des pousses de l'année mobilise leurs réserves !)

**UTILISATION DE FIN DE PRINTEMPS** - Prélèvement complet de la strate herbacée et consommation des pousses de ligneux par un passage rapide d'un troupeau ovin ou bovin

- **Contrôle des ligneux** (notamment des comestibles, comme les ronces), par le piétinement, le prélèvement des semis et la consommation des rejets de l'année au moment où ils poussent. Les buis étant toxiques, l'objectif de les faire régresser par la seule dent des animaux est a priori impossible à atteindre,
- **Pas d'impact négatif sur la pousse des graminées** du fait de la courte période d'utilisation, **mais potentielle sélection** des espèces précoces à croissance rapide (ex : brome érigé ou dactyle, tous deux observés sur la parcelle) au dépend des espèces plus lentes et à meilleur report sur pied qui n'auront pas eu le temps d'accumuler leurs réserves (ex : brachypode penné ou fétuques ovines). On fabrique donc un pâturage de printemps /automne.

**UTILISATION D'ETE ET/OU D'AUTOMNE**

- **Arriver sur une ressource plus tardive, de meilleur report sur pied et de meilleure valeur nutritive** que celle des autres parcelles de l'exploitation (herbe + ligneux à feuilles comestibles). En effet, le terrain est en altitude et majoritairement exposé au nord.

Même point de vigilance que pour l'utilisation hivernale concernant le développement des ligneux.

## MISE EN PLACE DE PARCS MOBILES, DE NUIT OU DE CHAUME

- Les animaux parqués de façon serrée apportent de la fumure et piétinent les ligneux (ils peuvent également les consommer selon la saison et l'espèce de ligneux). On peut s'attendre à une **régression de ces ligneux et à un développement des herbacées à des endroits stratégiques...**

Le choix de la stratégie à adopter dépendra des **objectifs précis en termes de dynamiques de végétation et de besoin des animaux à satisfaire**. Il s'agit en fait de fabriquer un pâturage adapté au type (espèce, niveau de besoin) et nombre d'animaux qui y pâtureront et à la saison choisie. Des **observations précises** après chaque épisode de pâturage permettront de confirmer si les résultats attendus ont été atteints et de **réajuster les pratiques si besoin**.

### Conclusion de Bruno

Ces regards extérieurs sont enrichissants et permettent de comprendre qu'il **n'y a pas une solution unique**. Le temps de travail disponible et l'éloignement de la bergerie seront également des facteurs déterminants dans le choix de la stratégie.

Il explique clairement qu'il ne cherchera pas à maîtriser l'ensemble de la parcelle pour avoir une ouverture complète. Certaines zones se refermeront naturellement sans qu'il ne tente de les rouvrir systématiquement. L'important aujourd'hui est de favoriser la pousse d'herbe sur une partie de cet espace pour gagner en autonomie alimentaire, notamment durant les années sèches, ce qui plaide pour le développement d'une strate herbacée à bon report sur pied.

L'éleveur souhaite **recouper le parc cet hiver avec une clôture mobile pour y mettre les 8 génisses à pâturer secteurs après secteurs**. Il est prêt à mettre en place des parcs de nuit pour favoriser l'apport de fumure et le piétinement localisé.

Pour la suite, il envisage de **séparer la parcelle en 3 zones et de tester des scénarios** sur chacune d'elles. Cette expérimentation servira de référence pour comprendre quelle solution est la plus adaptée à ce type de terrain. Le choix des 3 modalités a commencé à être réfléchi mais nécessite d'être précisé (chargements, surfaces, périodes de pâturage, clôture de séparation, etc.).

*Remarque : Le groupe s'est questionné sur les raisons d'une réouverture sur toute cette surface, sans discussion en amont avec l'ensemble des acteurs concernés sur la gestion de l'espace à mettre en œuvre.*

*Peut-être aurait-il été préférable d'ouvrir quelques clairières ou layons pour faciliter la circulation des bêtes et de laisser des arbres pour garder de l'ombre au sol et éviter l'explosion du buis ?*

*Des questions à garder en mémoire pour de futurs projets de réouverture d'accrus forestiers.*



## Bilan du programme Life+ Mil'Ouv

Julien Buchert a présenté le bilan du programme Mil'Ouv. Il a rappelé les **enjeux liés aux milieux ouverts** (ressources alimentaires pour les troupeaux et réservoirs de biodiversité) et les menaces d'embroussaillage massif, de mise en culture et autres.

Après un retour sur les ateliers thématiques et le voyage d'étude réalisés, Julien a exposé la volonté du Parc national des Cévennes de **poursuivre dans la dynamique du projet Mil'Ouv par le lancement d'un réseau d'échange autour du pastoralisme**, avec les éleveurs qui le souhaitent.

Il a évoqué quelques exemples de sujets de discussion qui pourraient être abordés dans ce groupe :

- Développer la compétence des animaux à valoriser les végétations pastorales
- Sécuriser les périodes sèches en valorisant le report sur pied et les broussailles
- Expérimenter localement des alternatives au feu et au gyrobroyage

## Présentation du groupe d'éleveurs du CIVAM Empreinte

Didier Gomes (animateur du groupe) et Jean-Marie Velasco (éleveur) nous ont présentés leur groupe d'éleveurs situés entre l'Aude et l'Hérault.

### *Le groupe Empreinte en bref*

---

- 30 -40 éleveurs et 1 animateur
- Des productions variées : ovins, bovins, caprins
- Un objectif commun : améliorer l'économie et l'autonomie de leurs exploitations en valorisant le pâturage des surfaces pastorales (landes, pelouses, bois, tourbière, garrigue, etc.) et une gestion durable des parcours
- Des échanges de connaissances et savoir-faire, des questionnements et la recherche commune de solutions, l'organisation de formations (aromathérapie...), un travail avec les écoles agricoles, l'accompagnement de fermes au changement

**HISTORIQUE DU GROUPE** : Jean-Marie raconte que dans les années 80, quelques agriculteurs néo-ruraux se sont installés dans la région. Ils n'étaient pas originaires d'ici et se posaient de nombreuses questions techniques sur leurs systèmes. Ils se sont regroupés pour échanger, puis le réseau s'est agrandi par le bouche à oreille. Le groupe s'est formé en association loi 1901 en 2007.

### **DES ELEVEURS QUI ECHANGENT ET S'ENTRAIDENT**

**« un collectif fonctionne si chacun donne »**

Faire partie d'un groupe d'éleveurs, pour Jean-Marie et Didier, c'est de la convivialité, des discussions sur les problèmes de chacun, des relations de confiance sans jugement des uns et des autres.

Les éleveurs se retrouvent parfois plus d'une fois par mois. Tous ne sont pas présents à chaque fois et chacun s'investit selon sa disponibilité. Lors de visites de terrain, ils abordent les fermes dans leur globalité. Parfois, un problème soulevé par un éleveur sur sa ferme relève en réalité d'un autre problème auquel il ne pensait pas directement. Les regards extérieurs permettent cette prise de recul.

## Discussion autour des attentes de chacun sur la création d'un réseau pastoral

La présentation du CIVAM Empreinte a suscité de l'intérêt. Le Parc a appelé de ses vœux la mise en place d'un réseau pastoral, auquel il souhaite participer. Si besoin il pourrait y attribuer du temps d'animation.

Les agriculteurs ont exprimé leur volonté de mettre en place ce réseau pour pouvoir se rencontrer davantage. Ils ont proposé d'organiser **des journées 1 à 2 fois par an entre les différents massifs et plus fréquemment au sein de leur propre massif.**

Un éleveur a insisté sur sa volonté de favoriser les discussions sur le terrain plutôt qu'en salle.

**Les sujets proposés** en réponse au questionnaire distribué en fin de journée sont les suivants :

- Problématique de la fougère / du genêt
- Gestion des parcours avec le troupeau / Conduite du troupeau
- Tous les thèmes techniques concernant le pastoralisme
- Connaissances zootechniques et comportementales indispensables pour conduire un troupeau
- Connaissance des plantes
- Garder un niveau de production satisfaisant sans avoir peur de pâturer
- Visites de parcelles ré-ouvertes – échange sur la gestion

Plusieurs éleveurs sont intéressés pour accueillir une de ces futures journées sur leur exploitation agricole. Le prochain rendez-vous se fera au printemps 2018 avant les foins.

